



N° 3/1984

**PERSPECTIVES
DOCUMENTAIRES
EN SCIENCES
DE L'EDUCATION**

N° 3/1984

**PERSPECTIVES
DOCUMENTAIRES
EN SCIENCES
DE L'EDUCATION**

**PERSPECTIVES DOCUMENTAIRES
EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

*publication semestrielle du
Centre de Documentation Recherche
de l'Institut National de Recherche Pédagogique*

REDACTION

Supervision : Jean Hassenforder

Analyse documentaire : Jacqueline Bigot, Christine Dubos,
Annie Kovacs, Christiane Marque-Pucheu, Andrée Rodde,
Nelly Rome

Coordinations : Philippe Champy, Odile Chesnot-Lambert

FABRICATION

Maquette de couverture : J. Sachs , INRP- exposition

Saisie : Dominique Gouguenheim

Traitement de texte : J.-P. Houillon , INRP- informatique

Impression : Atelier reprographique du CIEP, Sèvres

Façonnage : Sitecmo, Dieppe

Pour tous renseignements, demandes suggestions,
s'adresser au Centre de Documentation Recherche
de l'INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05

*La saisie, la mise en page et l'édition du numéro 3 de
Perspectives documentaires en sciences de l'éducation
ont été entièrement réalisées au Centre Informatique
de l'INRP. Qu'il en soit ici le plus vivement remercié !*

sommaire

<u>COMMUNICATION DOCUMENTAIRE</u> <u>EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION</u>	5
Propositions pour une classification documentaire en sciences de l'éducation, par Jean Hassenforder et Geneviève Lefort	7
Indications techniques sur la classification proposée, par Philippe Champy	11
Plan de classement en sciences de l'éducation	15
L'offre d'information documentaire en sciences de l'éducation : essai de clarification, par Philippe Champy	29
Une formation documentaire intégrée, par Geneviève Lefort	39
<u>RUBRIQUES BIBLIOGRAPHIQUES</u>	45
La recherche en éducation à travers les articles .	47
Articles français	49
Sélection d'articles étrangers	163
La recherche en éducation à travers les livres ...	171
Ouvrages analysés dans la "Revue Française de Pédagogie"	173
Ouvrages étrangers	177
L'évolution de l'enseignement à l'étranger : bibliographie commentée	185

**COMMUNICATION
DOCUMENTAIRE
EN SCIENCES
DE L'EDUCATION**

LES AUTEURS

Jean HASSENFORDER est responsable du Centre de Documentation Recherche de l'Institut National de Recherche Pédagogique. Il est également rédacteur en chef de la "Revue française de Pédagogie".

Geneviève LEFORT est responsable du Centre de Documentation en Sciences de l'Éducation de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud.

Philippe CHAMPY est responsable de l'informatisation documentaire au Centre de Documentation Recherche de l'Institut National de Recherche Pédagogique.

**PROPOSITIONS POUR UNE
CLASSIFICATION DOCUMENTAIRE
EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

par Jean HASSENFORDER
et Geneviève LEFORT

Différentes démarches peuvent être observées dans la recherche documentaire.

Il peut y avoir concentration de la recherche sur un sujet précis. On fera appel directement à l'informatique documentaire ou au catalogue matières. On obtiendra ainsi, dans le plus bref délai, les références des documents concernant le thème choisi. Une autre démarche revêt un caractère moins systématique et plus exploratoire. Le but est de s'informer sur un champ donné et d'en saisir les grandes lignes et les contours. Ici, l'accès direct aux rayonnages d'une bibliothèque ou la lecture de rubriques bibliographiques sont des entrées privilégiées. Dans ce cas, la classification joue un rôle de guide. Elle permet de retrouver l'élément recherché dans un ensemble d'éléments connexes.

Les sciences de l'éducation se sont constituées aujourd'hui comme un champ du savoir à même d'éclairer une pluralité de pratiques. Des fonds de bibliothèques se développent parallèlement dans des institutions de formation. Or il n'existe pas jusqu'ici en France de classification documentaire spécialisée en ce domaine. On fait donc appel aux rubriques correspondantes de classifications encyclopédiques, comme la classification décimale universelle. L'utilisation de ces classifications et notamment de la C.D.U. est généralement adéquate lorsqu'on est en présence de fonds diversifiés dont les sciences de l'éducation n'occupent

qu'une part, peut-être non négligeable, mais néanmoins limitée. Par contre, lorsque les sciences de l'éducation représentent la quasi totalité du fonds, des problèmes apparaissent. En effet, la classification ne joue plus ici son rôle discriminant. Les documents s'entassent dans des classes en nombre limité. Et par ailleurs, la structure de ces classes est fréquemment dépassée par l'évolution scientifique. Ainsi LA C.D.U. remonte-t-elle au début du siècle. Si des remaniements sont possibles, les bouleversements ne le sont guère. Le poids des structures constitue un handicap.

Confrontés à ces problèmes, nous avons été amenés à étudier un projet de classification destinée aux sciences de l'éducation. Comme toute classification documentaire, il tient compte à la fois de la structuration des disciplines concernées et de la répartition des documents. Une classification documentaire est toujours un compromis entre des préoccupations théoriques et des préoccupations pratiques. On est amené ici par exemple à distinguer deux parties successives : les principales disciplines des sciences de l'éducation et les grands domaines d'étude. Les documents sont à la fois classés selon leur dominante (par exemple l'importance relative accordée aux aspects théoriques) et selon les thèmes qui paraissent correspondre le mieux à la demande des utilisateurs. Ce sont aussi des raisons de commodité qui nous ont amenés à choisir un cadre alphanumérique comme dispositif structurant. Les grandes lettres de l'alphabet sont suffisamment nombreuses pour permettre dès le départ une représentation des principaux champs et elles nous paraissent favoriser la mémorisation des grandes classes ainsi ouvertes.

Ce projet est le fruit d'un travail de plusieurs années. Il s'est appuyé au départ sur notre expérience de la gestion d'un fonds documentaire comme de la production de séries bibliographiques. Il s'est développé en des étapes successives : premier projet dans le ca-

dre de l'enseignement que nous donnions en 1980 à l'Institut d'éducation de l'université Paris X Nanterre ; réunion d'une commission de travail avec des collègues documentalistes et recours à des spécialistes pour tel ou tel champ scientifique ; application du projet par Geneviève Lefort à un fonds documentaire d'environ 10 000 volumes au Centre de Documentation en Sciences de l'Education de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud ; réexamen de la classification par une équipe de l'I.N.R.P. animée par Philippe Champy dans la perspective de l'informatisation documentaire du Centre de Documentation Recherche. C'est cette dernière version que nous publions ici en la soumettant à vos suggestions et à vos critiques.

Nous voudrions en conclusion remercier tous ceux qui ont participé à cette entreprise (1).

Jean HASSENFORDER
Geneviève LEFORT

(1) Ils sont nombreux et nous risquons d'en oublier. Mentionnons en particulier : J. CONTOU, J. EIDELMAN, (Université Paris V) ; C. DANNEQUIN, J.-C. FORQUIN (ENS Saint-Cloud) ; J. BIGOT, L. CHAROLLES, A. KOVACS, O. LAMBERT, J. MONTJOTIN, A. COULIBALI, B. PETERFALVI, M. REMOND (INRP).

INDICATIONS TECHNIQUES
SUR LA CLASSIFICATION PROPOSÉE

par Philippe CHAMPY

OBJECTIFS

Le plan de classement proposé ici a été élaboré en vue de répondre simultanément à trois besoins différents qui coexistent dans le travail classificatoire des centres de documentation spécialisés :

- 1°) le classement topographique des documents sur les rayons (pour les fonds en accès direct) ;
- 2°) la présentation thématique des notices dans les bibliographies (ou tout autre produit documentaire) ;
- 3°) la sélection automatique, par facette thématique, des données au sein d'une banque de données.

Le plus souvent ces besoins sont couverts par divers instruments, élaborés pour un seul usage, voire un seul produit, et non compatibles entre eux. L'informatisation, d'une part, le souci d'harmonisation et de simplification, d'autre part, exigent qu'un seul plan de classement soit utilisé, dans un même centre de documentation, pour effectuer ces diverses tâches. Il est souhaitable également que cette harmonisation existe entre les centres de documentation spécialisés dans un même secteur, comme c'est le cas pour les sciences de l'éducation afin de faciliter les échanges entre professionnels et l'accès aux utilisateurs.

MODE D'UTILISATION

Ce plan de classement n'est pas combinatoire. Chaque document est décrit par un seul indice. C'est donc

L'aspect principal du document qui importe à ce niveau. Les autres aspects, qui peuvent être nombreux et parfaitement identifiés, sont laissés de côté et traités par ailleurs au moyen de descripteurs. Les intitulés du plan de classement ont été libellés dans une stricte optique de classement au sujet. Les indices correspondent donc au contenu des documents (ce sur quoi ils portent) et non pas au point de vue qu'ils expriment (ce à quoi ils ressortissent). Par exemple, si un document est indexé à "C2 : sociologie de l'éducation", cela signifie qu'il porte sur la sociologie de l'éducation en tant que telle, en tant que discipline. Cela ne signifie pas qu'il soit le produit d'un travail sociologique, par conséquent qu'il s'agisse d'un document ressortissant à la sociologie de l'éducation.

La hiérarchisation du plan de classement respecte également cette optique d'indexation au sujet. A l'exception des intitulés généraux (dont l'indice est représenté par une seule lettre majuscule), tous les autres indices (une lettre majuscule complétée par un à quatre chiffres) sont utilisables à l'indexation. Aucun ne joue le rôle de vedette de forme. Tous ont un sens par eux-mêmes. Ainsi dans une branche hiérarchique donnée, les intitulés vont du plus général (une lettre plus un chiffre) au plus spécifique (une lettre plus quatre chiffres maximum). L'indexation s'effectue au niveau hiérarchique désiré. Toutefois, si aucun intitulé ne semble satisfaisant à un niveau hiérarchique donné, l'indexation se porte au niveau immédiatement supérieur.

ADAPTABILITE DES INDICES

Les indices sont constitués d'une lettre majuscule complétée par un à quatre chiffres au maximum (par exemple S122). Dans un souci d'adaptabilité, il est prévu également l'utilisation de lettres minuscules pour spécifier les indices, quels que soient leurs

niveaux hiérarchiques (par exemple S122a, S122b, S122c, etc.). Mais cette possibilité doit respecter l'armature du plan de classement telle qu'elle a été établie. Une spécification créée au moyen de lettres minuscules afin de répondre à un besoin non couvert par le plan de classement, ne doit pas concurrencer des indices déjà existants dans la même branche hiérarchique ou dans une autre. C'est la condition pour que l'adaptabilité ne mette pas en cause l'harmonisation du classement entre tous les fonds spécialisés. Cette solution offre aussi la possibilité, au niveau des indices concernés, d'introduire un classement non thématique (chronologique, géographique, etc.).

Philippe CHAMPY

<p style="text-align: center;">PLAN DE CLASSEMENT EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION</p>

A - SCIENCES HUMAINES ET SCIENCES DE L'ÉDUCATION

A1 Sciences humaines

A11 Sciences de l'éducation

A2 Recherche scientifique

A21 Recherche en sciences humaines

A211 Chercheurs en sciences humaines

A22 Recherche en sciences de l'éducation

A221 Chercheurs et organismes en sciences
de l'éducation

A23 Méthodologie de la recherche

A231 Méthodologie de la recherche en
sciences de l'éducation

A3 Information et documentation

A31 Systèmes et techniques documentaires

A32 Documentation en sciences humaines

A33 Documentation en sciences de l'éducation

A331 Organismes documentaires

B - PHILOSOPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION

B1 Philosophie

B11 Systèmes philosophiques

B12 Disciplines philosophiques

B121 Philosophie de l'éducation

B122 Epistémologie

B123 Logique

B124 Philosophie morale

B125 Théologie

- B2 Histoire
 - B21 Etudes historiques
 - B22 Histoire de l'éducation
- B3 Education comparée
- B4 Perspectives de l'éducation
 - B41 Réflexions critiques sur l'éducation
 - B42 Prospectives en matière d'éducation

C - SOCIOLOGIE ET EDUCATION

- C1 Sociologie générale
 - C11 Théories sociologiques
 - C12 Sociologie et critique sociale
 - C13 Réflexions sur le monde contemporain, prospective
- C2 Sociologie de l'éducation
 - C21 Inégalités d'éducation et structure sociale
 - C22 Education, socialisation et cultures
 - C23 Sociologie des institutions et des systèmes de formation
 - C24 Sociologie des programmes et processus d'enseignement
 - C25 Sociologie du "milieu scolaire"
 - C26 Sociologie de l'autoformation
- C3 Sociologies connexes à la sociologie de l'éducation
 - C31 Sociologie de l'enfance et de la jeunesse
 - C32 Sociologie de la famille
 - C33 Sociologie de la culture
 - C331 Modèles culturels
 - C332 Loisirs
 - C333 Mass-media
 - C334 Art et littérature
- C4 Sociologie urbaine et rurale

C5 Sociologie du travail

C6 Anthropologie, ethnologie

C61 Anthropologie, ethnologie et éducation

D - ECONOMIE, POLITIQUE, DEMOGRAPHIE ET EDUCATION

D1 Economie

D11 Sciences économiques

D12 Economie de l'éducation

D2 Politique

D21 Sciences politiques

D22 Sciences politiques et éducation

D221 Projets éducatifs des partis
politiques et des syndicats

D23 Socialisation politique

D3 Démographie

D31 Théories démographiques

D32 Démographie et éducation

E - PSYCHOLOGIE ET EDUCATION

E1 Psychologie

E11 Histoire et tendances de la psychologie

E12 Méthodes de la psychologie

E121 Psychométrie, tests

E2 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

E21 Psychologie du nourrisson

E22 Psychologie de l'enfant

E23 Psychologie de l'adolescent

E3 Perception

E31 Vision

E32 Audition

- E4 Processus d'acquisition, activités cognitives
 - E41 Processus d'acquisition
 - E411 Apprentissage
 - E412 Mémoire
 - E413 Conditionnement
 - E42 Activités cognitives
 - E421 Compréhension, activités intellectuelles
 - E422 Imagination, créativité
 - E423 Connaissance du temps et de l'espace
- E5 Personnalité, affectivité
 - E51 Motivation
 - E52 Traits de la personnalité
 - E53 Affectivité
 - E54 Schémas corporels
- E6 Psychologie appliquée, psychologie scolaire
- E7 Psychopathologie et thérapeutiques
- E8 Psychanalyse

F - PSYCHOSOCIOLOGIE ET EDUCATION

- F1 Psychosociologie
 - F11 Relations inter-individuelles
 - F12 Les groupes
 - F121 Sociométrie
 - F122 Groupes et psychothérapie
 - F13 Psychologie sociale
 - F131 Comportement, attitude
 - F132 Interactions sociales
- F2 Psychosociologie des institutions
- F3 Psychosociologie de la famille
- F4 Psychosociologie et éducation
 - F41 Relation maître-élève

- F42 Relation entre enseignants
- F43 Relation école-collectivité

G - SEMIOLOGIE, COMMUNICATION, LINGUISTIQUE
ET EDUCATION

- G1 Sémiologie et communication
 - G11 Théories de l'information et de la communication
 - G12 Sémiologie générale (sauf textuelle)
 - G121 Sémiologies spécifiques
 - G13 Grands moyens de communication
 - G131 Systèmes d'écriture
 - G132 Edition, presse
 - G133 Radio
 - G134 Télévision
 - G135 Cinéma
 - G136 Nouveaux médias
- G2 Linguistique générale
 - G21 Epistémologie et méthodologie de la linguistique
 - G22 Philosophie du langage et logique
 - G23 Théories linguistiques
- G3 Etudes linguistiques spécifiques
 - G31 Phonétique, phonologie
 - G32 Morphologie
 - G33 Syntaxe
 - G34 Lexicologie
 - G35 Sémantique
 - G36 Pragmatique
 - G37 Grammaire de texte et analyse du discours
 - G371 Sémiologie textuelle
 - G372 Rhétorique, argumentation
 - G373 Stylistique, poétique
- G4 Psycholinguistique et pathologie du langage
 - G41 Production et perception de la parole
 - G42 Processus de production et de compré-

- hension des textes
 - G421 Acquisition, développement
 - G422 Compréhension
 - G423 Lecture
- G43 Mémoire sémantique
- G44 Pathologie du langage

- G5 Sociolinguistique, ethnolinguistique
 - G51 Langage et société
 - G511 Norme
 - G512 Handicap sociolinguistique
 - G513 Langues régionales
 - G52 Plurilinguisme, bilinguisme
 - G53 Interaction, communication, conversation

- G6 Linguistique comparée et historique
 - G61 Comparaison et classification des langues
 - G62 Linguistique historique, philologie

H - BIOLOGIE, CORPS HUMAIN, SANTE, SEXUALITE

- H1 Biologie, médecine
 - H11 Biologie
 - H111 Neurophysiologie
 - H12 Médecine

- H2 Corps humain
 - H21 Développement du corps
 - H22 Psychomotricité
 - H23 Niveaux d'activité
 - H24 Rythmes biologiques

- H3 La santé à l'école
 - H31 Santé physique, médecine scolaire
 - H32 Santé mentale, psychiatrie
 - H321 Psychopathologie et psychiatrie
infantiles

- H4 Sexualité, éducation sexuelle
 - H41 Sexualité

- H42 Education sexuelle
- H43 Education sexuelle à l'école

K - STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT

- K1 Description des systèmes d'enseignement
 - K11 Système français
 - K12 Systèmes étrangers
- K2 Réformes et innovations de l'enseignement
- K3 Législation de l'enseignement
- K4 Administration et gestion de l'enseignement
- K5 Planification de l'enseignement
- K6 Statistiques de l'enseignement

L - NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

- L1 Élémentaire et préscolaire
 - L11 Crèches et autres modes de garde
 - L12 Ecole maternelle
 - L13 Enseignement élémentaire
- L2 Enseignement secondaire
 - L21 Premier cycle
 - L22 Second cycle
- L3 Enseignement technique et agricole
 - L31 Enseignement technique court
 - L32 Enseignement technique long
 - L33 Enseignement rural et agricole
- L4 Enseignement supérieur
 - L41 Evolution de l'enseignement supérieur
 - L42 Les étudiants

- L5 Transitions entre les niveaux d'enseignement
 - L51 Préscolaire -> Elémentaire
 - L52 Elémentaire -> Secondaire/premier cycle
 - L53 Secondaire/premier cycle -> Secondaire/se-
cond cycle
 - L54 Secondaire -> Technique
 - L55 Secondaire -> Supérieur

- L6 Education des adultes, formation continue
 - L61 Structures de la formation continue
 - L62 Pédagogie de la formation continue

M - PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

- M1 Les enseignants
 - M11 La profession enseignante
 - M12 Sociologie des enseignants
 - M13 Psychologie des enseignants
 - M14 Témoignages biographiques d'enseignants

- M2 Formation des enseignants
 - M21 Recrutement des enseignants
 - M22 Formation initiale des enseignants
 - M23 Formation continue des enseignants
 - M24 Méthodes de formation des enseignants

- M3 Les personnels non-enseignants

N - ORIENTATION, EMPLOI

- N1 Orientation scolaire et professionnelle
 - N11 Orientation scolaire
 - N12 Orientation professionnelle
- N2 Emploi
 - N21 Emploi et formation
 - N22 Insertion professionnelle, accès à l'emploi

O - VIE ET MILIEU SCOLAIRES

- 01 L'établissement scolaire
 - 011 Communauté éducative
 - 0111 Discipline
 - 012 Projet d'établissement
- 02 Vie de l'élève
 - 021 Accueil des élèves
 - 022 Cadre de vie, internat/externat
 - 023 Mixité
 - 024 Activités socio-culturelles
- 03 L'environnement pédagogique
 - 031 Aménagement de l'espace (architecture et équipements scolaires)
 - 032 Aménagement du temps
 - 033 Rapport avec l'environnement extérieur (classe de nature)

P - METHODES D'ENSEIGNEMENT ET EVALUATION

- P1 Pédagogie
 - P11 Théories pédagogiques
 - P111 Théoriciens et pédagogues
 - P12 Les courants pédagogiques contemporains
- P2 Organisation pédagogique
 - P21 L'établissement
 - P22 La classe
 - P23 Les groupes de niveau
- P3 Méthodes d'enseignement
 - P31 Travail individuel et individualisé
 - P32 Travail en groupe
 - P33 Travail autonome
 - P34 Enseignement magistral
 - P35 Tutorat
 - P36 Enseignement programmé

P37 Pédagogie par objectifs
P38 Soutien et compensation

P4 Curriculum et programmes d'enseignement
P41 Construction des curricula
P42 Evaluation des programmes d'enseignement
P43 Interdisciplinarité

P5 Evaluation
P51 Méthodes d'évaluation
P52 Réussite et échec scolaires

R - MOYENS D'ENSEIGNEMENT

R1 Ressources documentaires
R11 Centres de documentation, bibliothèques
R12 Manuels scolaires
R13 Presse

R2 Communication audiovisuelle
R21 L'audiovisuel dans l'enseignement
R22 L'audiovisuel dans la pratique de la classe
R23 Les techniques audiovisuelles
R231 Photographie
R232 Cinéma
R233 Télévision
R234 Son

R3 Enseignement assisté par ordinateur
R31 Didacticiel

R4 Jeux et simulation

R5 Enseignement à distance

S - ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES : Lettres,
Sciences humaines et sociales, Education
artistique, Education physique et sportive

- S1 Enseignement des langues et de la littérature
 - S11 Enseignement de la langue maternelle
 - S111 Apprentissage de la parole
 - S112 Apprentissage de la lecture et de l'écriture
 - S1121 Lecture courante
 - S1122 Perfectionnement de la lecture
 - S1123 Troubles et rééducation
 - S12 Didactique de la langue maternelle
 - S121 Grammaire
 - S122 Vocabulaire
 - S123 Orthographe
 - S13 Enseignement des langues étrangères
 - S131 Méthodes d'enseignement des langues étrangères
 - S132 Français langue étrangère
 - S133 Anglais langue étrangère
 - S134 Langues étrangères (sauf français et anglais)
 - S135 Langues anciennes
 - S14 Alphabétisation
- S2 Enseignement des sciences humaines et sociales
 - S21 Philosophie
 - S22 Histoire et géographie
 - S23 Economie
- S3 Education artistique
 - S31 Education esthétique
 - S32 Arts plastiques
 - S33 Musique
 - S34 Théâtre, expression dramatique
- S4 Education physique et sportive
 - S41 Pédagogie de l'éducation physique et sportive

S42 Les sports
S43 Mouvements et activités corporelles

S5 Education civique et morale

S6 Education religieuse

T - ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES :
Sciences & Techniques

T1 Enseignement des sciences

T11 Enseignement des mathématiques

T111 Didactique des mathématiques

T12 Enseignement des sciences expérimentales

T121 Sciences physiques

T122 Sciences naturelles

T2 Enseignement des techniques

T21 Technologie

T22 Education manuelle et technique

T3 Informatique et enseignement

T31 Enseignement de l'informatique

T311 Initiation à l'informatique

T312 Recyclage dans l'informatique

U - HANDICAPS ET INADAPTATION

U1 Enfance handicapée, enfance inadaptée

U11 Handicaps physique, moteur et sensoriel

U12 Déficience intellectuelle, débilité,
arriération

U13 Inadaptation scolaire, inadaptation sociale

U14 Troubles des apprentissages

U15 Délinquance juvénile

U16 Toxicomanie

U2 Education spécialisée, rééducation

U21 Pédagogie curative

U22 Expériences alternatives

- U23 Educateur spécialisé
- U24 Institutions éducatives

X - EDUCATION EXTRA-SCOLAIRE

- X1 Politique et actions culturelles
 - X11 Institutions culturelles
 - X12 Associations et mouvements culturels
- X2 Education & culture populaires
- X3 Ecoles parallèles
- X4 Education familiale
- X5 Loisirs
 - X51 Vacances
 - X52 Lecture
 - X521 Lecture des enfants
 - X522 Littérature enfantine
 - X53 Activités culturelles

Z - INSTRUMENTS GENERAUX D'INFORMATION

- Z1 Outils bibliographiques
- Z2 Répertoires
- Z3 Dictionnaires
- Z4 Encyclopédies et atlas

L'OFFRE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

essai de clarification

par Philippe CHAMPY

Depuis plusieurs années les professionnels de la documentation en sciences de l'éducation s'interrogent sur les perspectives de développement dans leur secteur. Ces interrogations ont trouvé à juste titre un certain écho dans des publications spécialisées, de sorte qu'un débat public s'est instauré qui dépasse le cadre restreint des relations de travail nouées entre les divers organismes et intéresse désormais un éventail assez large de professionnels et d'utilisateurs.

A cet égard, il faut particulièrement saluer la contribution de la revue BRISES (1) qui a consacré un numéro spécial à ce débat sous le titre : "Quelle information scientifique pour les sciences de l'éducation ?"

Si la plupart des intervenants ne s'attachent pas spécialement à répondre à la question (voir le sommaire du numéro reproduit à la suite), cette copieuse livraison contribue néanmoins à en définir les contours puisqu'elle rassemble les principaux points de vue qui sont généralement avancés dans ce débat. La réflexion s'en trouve indéniablement stimulée.

La lecture de ces diverses études ou prises de position montre que subsiste toutefois une certaine confusion quant à la nature même du problème débattu, à savoir l'amélioration de l'offre d'information en sciences de l'éducation. L'impression qui ressort du rapprochement des différentes contributions n'est pas tant qu'existeraient de profondes divergences entre les auteurs sur ce problème - du moins lorsqu'ils

l'abordent, mais plutôt que sa définition n'est pas suffisamment claire. Ceci conduit à ce que des questions qui devraient, selon nous, être traitées à part, parce qu'elles ne se rapportent pas directement au principal problème évoqué, qu'elles font référence à des dimensions assez lointaines, ou encore qu'elles se placent sur un tout autre terrain, interfèrent et, en quelque sorte, faussent la discussion.

Une clarification est donc nécessaire pour éviter que le débat spécifique qui concerne l'offre d'information en sciences de l'éducation ne soit dévié vers d'autres débats plus vastes qui agitent une série de questions sur lesquelles les intervenants - en grande majorité des professionnels de la documentation - n'ont pas prise. Si ce débat spécifique perdait sa cohérence, il perdrait aussi son utilité. Ce n'est pas à souhaiter.

En nous appuyant sur certaines idées exprimées dans le numéro spécial de BRISES et sans chercher à donner un compte-rendu complet de ce numéro qui mérite d'être lu avec attention, nous voudrions contribuer à cette clarification et évoquer les perspectives prometteuses qui s'ouvrent, à notre avis, dans le secteur de "l'information scientifique pour les sciences de l'éducation".

UN PROBLEME DE DEFINITION

Un premier malentendu - le plus important à dissiper - a trait à la définition même des sciences de l'éducation.

Pour le spécialiste, les sciences de l'éducation embrassent l'ensemble des études et travaux de recherche portant sur l'éducation sous ses aspects les plus divers, usant des méthodes d'investigation les plus variées. Il s'agit d'un vaste domaine interdisciplinaire (la recherche en éducation) qui est partie intégrante des sciences humaines et sociales. L'information en sciences de l'éducation se rapporte donc à ce domaine spécifique des sciences humaines et sociales

qui se trouve au confluent de plusieurs disciplines et qui, pour cette raison, n'est pas toujours reconnu en tant que tel.

Le non-spécialiste, quant à lui, assimile souvent les sciences de l'éducation à quelques secteurs d'études traditionnels comme les didactiques, par exemple. Si celles-ci font bien partie du domaine, elles n'en constituent pourtant pas l'élément exclusif. Une réduction favorisant l'autre, on ne retiendra dans les didactiques que les considérations relatives à la pratique dans la classe, etc. Par le jeu de réductions successives, les sciences de l'éducation perdent leur contenu et sont finalement rattachées à ce que l'on nomme le "pédagogique". L'information en sciences de l'éducation est présentée comme une partie de l'information dite "pédagogique". Or qu'entend-on par là ?

L'information "pédagogique" ainsi entendue englobe l'ensemble des informations dont les enseignants peuvent avoir besoin dans le cadre de leur activité professionnelle et les enseignés dans le cadre de leurs études. Il est clair que cette information dite "pédagogique" possède un contenu proprement encyclopédique. Le qualificatif de "pédagogique" ne se justifie donc qu'eu égard au public auquel s'adressent les systèmes d'information spécialisés dans le transfert de cette information, ainsi qu'aux modalités particulières de ce transfert. Mais il n'est pas justifié lorsqu'on envisage le contenu même de l'information qui ne traite pas essentiellement de "pédagogie".

Il apparaît donc que l'information en sciences de l'éducation se distingue nettement de cette information dite "pédagogique" à laquelle il vient d'être fait allusion. Elle provient de la recherche en éducation et s'adresse en tout premier lieu aux acteurs de cette recherche, comme c'est le cas dans n'importe quel domaine scientifique.

Cette mise au point ne signifie pas, faut-il le préciser, que les sciences de l'éducation ne devraient s'adresser qu'au public scientifique. Il est essentiel qu'elles s'adressent également aux acteurs du système éducatif et qu'elles sachent conquérir ce public. Mais

il apparaît clairement que, dans ces deux relations, l'information n'est pas traitée de la même façon.

Des remarques précédentes, il ressort que tous les projets ou réalisations qui ont pour fonction de véhiculer l'information dont ont besoin les acteurs et les utilisateurs du système éducatif, à tous les niveaux (établissement, local, régional ou national), ne concernent qu'indirectement les problèmes spécifiques à l'information dans le domaine des sciences de l'éducation. Celles-ci en effet n'entrent dans ces divers systèmes d'information qu'en tant que matière particulière parmi bien d'autres. Elles n'en constituent pas le coeur. Ces systèmes sont pour elles des relais qui leur permettent d'atteindre le monde éducatif, à condition qu'ils les intègrent suffisamment. Ceux-ci, par eux-mêmes, ne peuvent pas entraîner l'amélioration de l'offre d'information en sciences de l'éducation car ils n'interviennent, pour ainsi dire, qu'en dernier échelon.

L'INFORMATION AU SENS DOCUMENTAIRE

Après avoir spécifié le champ d'information, le second malentendu qu'il faut dissiper concerne l'information elle-même.

En effet, quand nous parlons d'information pour les sciences de l'éducation, nous ne le faisons pas à la manière d'un auteur ou d'un éditeur. A l'exception de l'article de Suzanne Mollo qui pose le problème de l'impact de la recherche sur la pratique et donc du lien entre les chercheurs-auteurs et le public des praticiens, et de l'article de Jean Hassenforder qui étudie la diffusion des revues de sciences de l'éducation et introduit la problématique éditoriale, l'information dont il est implicitement question est celle que traitent traditionnellement les centres de documentation.

Cette précision est d'une très grande importance car elle permet de mieux circonscrire le débat spécifique qui nous occupe. En effet, même limitée stric-

tement aux sciences de l'éducation, l'information qui relève de ce domaine revêt de multiples dimensions qui, au surplus, ne se confondent pas dans la pratique.

En partant d'un point de vue général, et de façon quelque peu schématique, il faut distinguer deux dimensions dans l'information en sciences de l'éducation. Il y a d'une part l'information produite par le monde scientifique. C'est l'information scientifique proprement dite. Il y a d'autre part l'information produite à partir de cette information scientifique ou relative au monde scientifique en tant que tel. C'est l'information documentaire.

Or il apparaît que le problème de l'amélioration de l'offre d'information en sciences de l'éducation se pose à ces deux niveaux. Mais il ne se pose pas dans les mêmes termes et ne fait pas appel aux mêmes compétences. Il s'agit en pratique de deux problèmes parallèles qu'il convient donc de ne pas confondre. Le documentaliste ne peut se substituer au chercheur, à l'éditeur, au rédacteur en chef ou au journaliste scientifique. Si l'information scientifique fait défaut, il ne peut la produire. De même, la dissémination de l'information documentaire n'est pas de même nature que la vulgarisation scientifique et ne peut en tenir lieu. Il peut arriver qu'une même personne possède plusieurs compétences, que le chercheur produise de l'information documentaire, ou que le documentaliste fasse oeuvre de vulgarisateur scientifique ; mais cela ne prouve pas que ces activités, par nature différentes, soient le fruit d'une compétence unique et indifférenciée et relèvent de techniques identiques.

C'est pourquoi il est si important de ne pas confondre des problèmes de nature hétérogène dont la solution suppose la mise en oeuvre de techniques distinctes. Eviter la confusion, c'est résister à la tendance bien connue qui consiste à proposer une solution technique avant d'avoir identifié correctement la nature du problème à résoudre. Améliorer l'offre d'information documentaire en sciences de l'éducation

n'implique pas automatiquement, pour prendre quelques exemples, de créer une grande bibliothèque spécialisée ou encore de développer une grande banque de données bibliographique. Ce genre d'automatisme repose le plus souvent sur une analyse pour le moins lacunaire de l'existant et sur de solides préjugés quant aux pratiques documentaires effectives. En outre, les contraintes institutionnelles qui conditionnent l'organisation de tout projet sont souvent ignorées.

Bref, il faut se garder de ces automatismes qui mènent au bout du compte à l'échec, soit que les projets sont irréalisables, soit qu'ils sont mal définis et provoquent blocages et conflits, quelles que soient par ailleurs les fuites en avant proposées par leurs promoteurs.

QUEL RESEAU D'INFORMATION EN SCIENCES DE L'EDUCATION ?

Améliorer l'offre d'information documentaire en sciences de l'éducation dans notre pays, c'est nécessairement, compte tenu des conditions actuelles, s'interroger sur la nature du r é s e a u à constituer entre les différents organismes qui représentent cette offre.

La nécessité de ce réseau ne s'impose pas en raison de l'apparition sur le marché de nouvelles technologies de la communication. Elle provient du fait qu'existe une multiplicité d'organismes spécialisés relativement isolés les uns des autres. Cette situation représente un handicap car elle provoque une certaine désorganisation qui oblige l'utilisateur à recourir à plusieurs ressources non coordonnées pour trouver l'information qu'il recherche. Il arrive également que des parties du champ documentaire soient mal couvertes faute d'une judicieuse entente entre les organismes spécialisés. Bref, l'éparpillement des efforts, tout à fait compréhensible dans la période d'essor institutionnel des sciences de l'éducation (durant les années soixante-dix), n'est plus de mise

dans la phase actuelle. Dès lors les nouvelles technologies de la communication peuvent favoriser l'élimination de ces défauts qui affectent la qualité de l'offre d'information, d'autant mieux s'ils sont analysés en toute conscience.

Il est clair que l'avenir appartient aux réseaux. C'est pourquoi il est nécessaire d'aller dans le sens de la "fédération" des efforts déployés par les organismes qui participent à des réseaux de fait, comme c'est le cas en sciences de l'éducation. Comment se pose le problème sous un angle pratique ?

A cet égard, l'article de Denise Malrieu sur le réseau américain ERIC présente un grand intérêt. Cet article expose en détail le fonctionnement de cette énorme machine qui laisse rêveur le spécialiste français. Deux points plus particulièrement saillants retiennent l'attention : d'abord le caractère très décentralisé du réseau ERIC, cette décentralisation correspondant davantage à un critère de spécialisation que de localisation, ensuite son caractère polyvalent.

Le réseau ERIC constitue en effet, à l'échelle nord-américaine, une sorte de fédération d'organismes de nature très diversifiée (centres de recherche universitaires, instituts de formation pédagogique liés à l'université, associations d'enseignants, etc.). Cette diversité des membres du réseau ERIC reflète la politique coopérative adoptée par le maître d'oeuvre du réseau, le National Institute of Education, dont l'objectif n'a pas été de se substituer aux organismes déjà existants, mais de financer leur coopération au sein d'un réseau unique. Ainsi, la décentralisation du traitement de l'information correspond aussi bien à un impératif d'efficacité qu'au respect des compétences qui sont extrêmement variées dans le champ des sciences de l'éducation. En outre, elle permet le travail commun en dépit de la pluralité institutionnelle. Ce fonctionnement n'est possible d'ailleurs qu'en respectant strictement des règles communes pour le traitement de l'information.

La polyvalence du réseau se manifeste sur différents plans. Sur le plan technique, elle apparaît

dans la combinaison extrêmement variée des moyens utilisés pour le traitement automatisé de l'information : informatique lourde avec accès déporté mais aussi micro-informatique, utilisation des microformes, haute technicité documentaire, etc. Sur le plan fonctionnel, la polyvalence est encore plus marquée. Le réseau ERIC ne dispense pas seulement de l'information bibliographique brute. Il est producteur d'une information de synthèse diversifiée. Denise Malrieu indique qu'étaient disponibles, fin 1982, 3 662 notes de synthèses comptant entre 15 et 200 pages pour ne prendre qu'un exemple de publication parmi d'autres de même nature.

Ainsi, dans les grandes lignes, le réseau ERIC peut se présenter pour nous comme une sorte de modèle. La différence essentielle avec la situation française telle qu'elle se présente à nos yeux réside dans le fait que le réseau ERIC intègre certaines dimensions de l'information "pédagogique" dont il a été question plus haut, alors que le réseau français en sciences de l'éducation est plus strictement tourné vers la recherche. Le réseau de fait qu'il s'agit de "fédérer" dans notre pays concerne les organismes qui travaillent au contact de la recherche ou de la formation de formateurs. Mais d'ores et déjà, il est nécessaire d'envisager les relations de ce réseau spécialisé avec cet autre réseau qui possède une vocation d'information "encyclopédique" au sein du système éducatif, le réseau CNDP. Ce dialogue sera d'autant plus fructueux que, de part et d'autre, les projets seront mieux délimités et vraiment efficaces.

Un nouveau pas vient d'être franchi dans la constitution du réseau français "Sciences de l'Education". Le Centre de documentation Sciences Humaines du CNRS et l'INRP ont signé en juillet 1984 deux conventions portant, d'une part, sur l'échange d'informations bibliographiques entre les banques de données FRANCIS et EMILE (nouvelle banque de données en cours de conception à l'INRP) et, d'autre part, sur la création d'une banque de données factuelles sur la recherche en éducation dans le cadre du projet EMILE de l'INRP. (Nous

reviendrons dans un prochain numéro sur ce projet.)

De telles collaborations préfigurent le réseau coopératif qu'il s'agit de mettre en place en utilisant les techniques les plus modernes afin que non seulement les grands organismes coopèrent mais que les organismes plus modestes, mais très spécialisés et très proches des équipes de recherche, y aient toute leur place, en même temps qu'un réel soutien logistique. Cette ouverture nécessite une diversification des systèmes d'information au sein du réseau français, ce que permettent les progiciels documentaires actuels. Il s'agit donc d'avancer sur cette voie d'un réseau français "Sciences de l'éducation" qui peut seul permettre d'améliorer l'offre d'information documentaire dans le domaine.

Philippe CHAMPY

- (1) BRISES (bulletin de recherches sur l'information en sciences humaines, économiques et sociales), n°3, octobre 1983, 77 p. Cette revue semestrielle est publiée par le Centre de documentation Sciences Humaines du Centre National de la Recherche Scientifique. Elle est diffusée gratuitement par les Editions du CDSH : 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

brises

bulletin de recherches sur l'information en
sciences économiques humaines et sociales

Quelle information scientifique
pour les sciences de l'éducation ?

n° 3, octobre 1983

Sommaire

<i>Christian Bornes</i>	Avant-propos	3
<i>Marie-Evelyne Bourgeois</i>	Présentation	6
<i>Ministère de l'Éducation nationale</i>	Le ministère de l'Éducation nationale et l'information documentaire	12
	1. La Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST)	12
	2. SIDERAL et Télémediathèque : des outils pour l'enseignement primaire et secondaire	18
<i>Claude Petit</i>	Gestion automatisée de catalogues régionaux pour une base de données en documentation pédagogique	21
<i>Anne Bastide Nicole Girard Jacques Le Maguer Denise Malrieu</i>	La base de données bibliographiques en sciences de l'éducation du CSDH. Quelques données sur les utilisateurs et la demande de recherches en différé	25
<i>Suzanne Mollo</i>	Les chercheurs en éducation et les utilisateurs de leurs travaux scientifiques	31
<i>Geneviève Lefort</i>	Quelques données sur l'utilisation de l'information en sciences de l'éducation	34
<i>Jean Michel</i>	Comment intégrer l'information dans les processus de formation	37
<i>Danièle Augustin Monique Chauchat Geneviève Soumy-Slitine</i>	La bibliothèque du centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée au service d'une recherche interdisciplinaire	42
<i>Nicolas Balacheff Gérard Vergnaud</i>	Pour une valorisation du potentiel documentaire en didactique des mathématiques	45
<i>Danielle Kada</i>	EMMANUELLE : une base de données pour l'étude des manuels scolaires français de la Révolution à nos jours	48
<i>Denise Malrieu</i>	La base de données ERIC : évaluation de son utilisation et discussion des choix du système	53
<i>Wilson Barreti</i>	Documentation et information pédagogiques dans un contexte européen	63
<i>Jean Hassenforder</i>	La communication internationale et la diffusion des revues en sciences de l'éducation	67
	Flash-innovation	73
<i>Denise Parise J. L. Léonhardt</i>	BIRD : Banque d'information Robert Debré TELEMAQUE : un service de téléenseignement à media intégrés Systèmes multimedia	

UNE FORMATION DOCUMENTAIRE INTÉGRÉE

par Geneviève LEFORT (1)

LES PRINCIPES

L'expérience décrite dans cet article s'est déroulée dans le département "education" d'une université américaine.

Avec le concours des bibliothécaires, les universitaires ont mis sur pied un programme intégrant les savoir-faire documentaires à l'ensemble du cursus. Celui-ci s'adresse à des élèves/enseignants en formation professionnelle, l'objectif étant de munir ces futurs professeurs des outils méthodologiques qui leur permettront de s'informer tout au long de leur carrière.

Quelques constatations ont servi de point de départ aux auteurs du projet :

- les besoins des étudiants en matière de formation documentaire ne sont pas couverts par les quelques heures qui sont en général allouées à la présentation de la bibliothèque et à la description de ses ressources bibliographiques. Il est en effet nécessaire que les étudiants aient une connaissance théorique des principes de la recherche documentaire, et qu'ils aient appliqué ces principes en faisant eux-mêmes des recherches ;
- les étudiants ne prêtent attention aux principes et méthodes de la documentation que s'ils en ont l'usage immédiat, et que cet usage est en rapport direct avec les contenus de leurs cours ;
- enfin les étudiants sont mieux disposés vis-à-vis de